

Veille d'information du CCAS de Marseille

ACTION SOCIALE - POLITIQUES PUBLIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

DomiFa : un outil gratuit de gestion de la domiciliation

L'incubateur des ministères sociaux, start-up issue de l'État vient de mettre à disposition des organismes assurant la domiciliation (CCAS et associations notamment) un logiciel dédié visant à faciliter l'accès aux droits des personnes sans domicile stable du territoire. Il ne s'agit pour l'instant que d'une version bêta mais qui semble d'ores et déjà très opérationnelle et qui pourrait permettre d'augmenter significativement la productivité dans le secteur privé ou l'efficacité dans le secteur public pour la gestion des droits des bénéficiaires.

[DomiFa le logiciel pour faciliter l'accès aux droits des personnes sans domicile stable, l'incubateur des ministères sociaux](#)

Livraison de repas et mesures sanitaires liées au Covid-19

Le ministère de l'économie, des finances, de l'action et des comptes publics a publié une fiche synthétique relative aux précautions sanitaires à respecter dans le cadre de la livraison de repas à domicile. Des règles d'hygiène et des gestes barrières qui prennent tout leur sens pour contribuer à stopper la progression de la pandémie.

["Coronavirus COVID-19 : Guide des précautions sanitaires à respecter dans le cadre de la livraison de repas à domicile", ministère de l'économie, des finances, de l'action et des comptes publics, 15 mars 2020](#)

COHESION SOCIALE - HABITAT - LOGEMENT - PATRIMOINE - URBANISME

Un guide pour évaluer l'action de la sécurité publique

Dans le cadre de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), un ouvrage relatif à l'évaluation de l'action de la sécurité publique comprenant les forces de sécurité intérieure vient apporter un éclairage intéressant sur la mise en œuvre de cette politique publique régaliennne. Erigé en véritable manuel, ce guide présente notamment les formes d'évaluation existantes et leurs limites, apporte des éléments pour réaliser une évaluation efficace et également pose la question de l'intérêt de l'évaluation. L'occasion aussi de rappeler que la répression n'est qu'une petite partie, malheureusement souvent la plus visible des missions de la police et de la gendarmerie qui assurent aussi notamment : la protection des droits et libertés, le maintien de l'ordre public, le règlement des troubles à la tranquillité publique et des conflits entre personnes, la réduction du sentiment d'insécurité, etc. Un ouvrage qui amènera le lecteur à mieux connaître les missions et intérêt du travail effectué par les forces de sécurité intérieure dans l'intérêt général.

["Évaluer l'action de sécurité publique : une approche qualitative à l'usage des professionnels de terrain", La Documentation française, INHESJ](#)

DISPOSITIFS DE SOLIDARITE ET SOCIAUX

EFS : le don du sang est vital pendant la période de confinement

L'Établissement français du sang (EFS) rappelle les consignes à suivre afin de réaliser un don de sang pendant la période de confinement. Ainsi, il est préférable de programmer les dons et de prendre rendez-vous. Sur place, la mise en œuvre des gestes barrières est bien évidemment indispensable. N'oubliez pas votre attestation de déplacement dérogatoire.

[Site de l'établissement français du sang \(EFS\)](#)

ECONOMIE - EMPLOI - TRAVAIL - CHOMAGE

L'Insee publie les tableaux de l'économie française

Cette publication annuelle de l'Insee est organisée autour de grands thèmes, « conditions de vie et société », « emploi-revenus », etc. Ce document très complet constitue une mine d'informations sur l'ensemble de l'économie française.

[Tableaux de l'économie française, Insee, 27 février 2020](#)

La région Grand Est met à disposition un guide du management à distance

Issu de la collaboration active des agents de la région Grand Est et compte tenu de la situation d'urgence sanitaire, ce guide a été élaboré en un temps record dans le but d'optimiser la gestion des ressources humaines pendant le confinement. À cette fin, il est structuré en quatre chapitres entre communication, télétravail, optimisation de la relation de télétravail avec les collaborateurs et pour la suite, gains en termes de retours d'expérience.

[" Guide du management à distance en situation exceptionnelle ", région Grand Est, 17 mars 2020](#)

Télétravail : comment tenir dans la durée ?

Nous vivons actuellement une situation inédite dans le cadre de laquelle le choix a été effectué d'une massification du recours au télétravail, dès lors qu'il est possible de travailler sans être physiquement présent à son poste de travail. Utile pour se protéger et surtout protéger les autres et notamment les plus fragiles, tout en permettant à la structure de continuer à fonctionner, le télétravail en continu peut engendrer des difficultés qui nécessitent la mise en œuvre de bonnes pratiques. Le portail de la transformation de l'action publique réalise un point intéressant avec des spécialistes des neurosciences afin d'adapter ses méthodes de travail dans le cadre d'un télétravail prolongé autour de quatre points clefs.

[" Outils et méthodes pour transformer ", Portail de transformation de l'action publique, 19 mars 2020](#)

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Protection des données : connaissez-vous les normes ISO 27701 et 27702 ?

La Cnil réalise un point sur ces deux normes qui ont vu le jour en août 2019 et qui consistent respectivement à certifier un système de management de la sécurité informatique et détaille les bonnes pratiques pour la mise en œuvre des mesures de sécurité nécessaires. Le RGPD a notamment été pris en compte mais également les réglementations adoptées dans d'autres parties du monde notamment en Australie, au Brésil ou encore au Canada.

[L'ISO 27701, " une norme internationale pour la protection des données personnelles ", Cnil, 2 avril 2020](#)

Le CNFPT accompagne les collectivités dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a mis en place un site dédié à la gestion de la crise du Covid-19 pour accompagner au mieux les collectivités et les agents. L'établissement met ainsi à disposition des ressources notamment un guide de décryptage de la loi relative à l'état d'urgence sanitaire, une revue de presse quotidienne ainsi qu'une e-communauté. Le CNFPT propose ensuite l'analyse de spécialistes des ministères concernés, de l'AMF, la DGCL, etc. Le site recense également tous les textes en vigueur (lois, ordonnances, décrets). Enfin l'offre de formation est adaptée en conséquence et des ressources complémentaires ont notamment été développées. Un site de référence pour suivre l'évolution de la crise.

[COVID-19, " accompagner les collectivités et leurs agents ", CNFPT](#)

L'État propose deux outils pour communiquer à distance

Pour faciliter la collaboration à distance des agents publics, l'État propose deux outils pour faciliter la gestion de la relation à distance : une messagerie instantanée (Tchap) et un outil de webconférence (Webconf). Le site de la Direction interministérielle du numérique (Dinum) prodigue également des conseils en termes de bonnes pratiques.

[Coronavirus et télétravail : 2 outils pour faciliter la collaboration à distance des agents publics, direction interministérielle du numérique, 16 mars 2020](#)

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

FPT : le contrat de projet entre en vigueur

Prévu par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le contrat de mission est désormais une réalité avec la publication du décret d'application en date du 28 février 2020. Utilisable pour occuper un emploi non permanent, le contrat de projet doit comporter des mentions obligatoires, notamment description du projet et des tâches

confiées et possibilité de rupture anticipée. Un outil utile pour les managers publics dans le domaine de la gestion des ressources humaines ?

[Décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique, JO n° 50 du 28 février 2020, texte n° 26](#)

La fonction publique en Slovénie : un exemple d'égalité homme / femme

Depuis 2008, la Slovénie a atteint la parité entre les sexes dans les deux premiers niveaux de la fonction publique sachant que les femmes représentent plus de 56% des emplois dans les deux niveaux les plus élevés de la fonction publique slovène. L'autre intérêt de cet exemple est que les hommes ou les femmes ne sont pas recrutés en fonction de quotas à remplir mais seulement à l'aulne de leurs compétences. La Slovénie aurait-elle trouvé la voie à une optimisation de sa fonction publique ?

[" Slovénie : vue d'ensemble ", womenleadersindex](#)

Des réunions à distance pour les instances du dialogue social

Compte-tenu de la crise en cours et afin de maintenir un dialogue social de qualité avec les instances représentatives du personnel, plusieurs dispositions ont été adoptées par le gouvernement. Le ministère de l'action et des comptes publics a ainsi publié une fiche récapitulative synthétique concernant la possibilité de réunions à distance. Ce document liste notamment les instances concernées (CAP, CT, CHSCT, etc.) ainsi que les modalités opérationnelles de la réunion, notamment quant à la convocation des membres ainsi que le déroulement des débats à distance.

[" Épidémie COVID-19 : réunion à distance des instances du dialogue social ", ministère de l'action et des comptes publics, 1er avril 2020](#)

INTERNATIONAL - UNION EUROPEENNE

L'Union européenne se mobilise contre le Covid-19

Une communication de la Commission européenne vient fixer des règles dérogatoires concernant notamment les aides d'État ayant pour objet de soutenir l'économie dans la période actuelle. Ce document vise notamment, à titre temporaire, les aides accordées sous forme de subventions directes, d'avances remboursables ou d'avantages fiscaux, de garanties sur prêts ou de prêts à des taux bonifiés.

[Communication de la Commission Encadrement temporaire des mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie dans le contexte actuel de la flambée de COVID-19, Commission européenne n° 2020/C 91 I/01, 20 mars 2020](#)

SECURITE

Le nomadisme numérique : des recommandations pour sécuriser la pratique

La multiplication actuelle du travail à distance ou nomade est l'occasion de rappeler l'existence d'un guide élaboré par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) relatif aux situations de télétravail ou de nomadisme numérique. Un outil indispensable pour mieux sécuriser ses pratiques à l'heure de leur généralisation, qu'elle soit volontaire ou contrainte. L'Anssi édite de nombreux guides et documents permettant à tous d'acquérir un niveau d'information suffisamment éclairé pour contribuer à lutter, à son niveau, contre les nombreuses cyber-menaces qui planent sur tout réseau informatique. Pour une liste des guides : [Bonnes pratiques, tous les thèmes](#). A noter par exemple « la maîtrise du risque numérique », ou bien « la sécurité numérique des collectivités territoriales », ou enfin des « recommandations sur la sécurisation des systèmes de contrôle d'accès physique et de vidéo-protection ».

[Recommandations sur le nomadisme numérique, ANSSI, 17 octobre 2018](#)